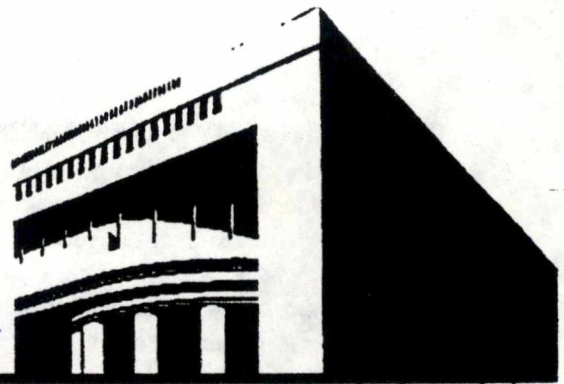


# Les Grands Dossiers à Washington

Un bulletin d'Informations de l'Ambassade du Canada  
sur les questions commerciales et économiques  
Volume 3, No. 1

1992  
Février 1991



## RELATIONS COMMERCIALES

• A l'occasion d'une entrevue qu'il accordait aux représentants de médias canadiens, l'ambassadeur Burney a prédit que 1992 serait une année difficile sur le plan du commerce. Il a souligné que l'ALE constituait le meilleur moyen de défense du Canada contre la montée des pressions protectionnistes aux États-Unis, mais qu'il fallait exercer une vigilance constante pour prévenir toute violation de cet accord. Les obligations, les droits commerciaux et les pressions protectionnistes valent pour les deux pays. L'ambassadeur a demandé au Canada de répliquer par des mesures semblables aux mesures agressives des États-Unis dans les relations commerciales bilatérales, et surtout de faire front commun pour répondre aux pressions américaines concernant des questions comme le bois d'oeuvre résineux.

## ÉTAT DE L'UNION

• Dans son discours sur l'État de l'Union, le 28 janvier, le président Bush a déclaré que les États-Unis "obtiendraient de nouveaux et de bons emplois... grâce à l'ALENA" mais il n'a pas établi de date limite pour la conclusion des négociations.

## NÉGOCIATIONS

• La cinquième série de négociations bilatérales sur les services aériens doit se tenir du 25 au 27 février à Ottawa. Les négociateurs américains devraient soumettre une contre-proposition pour la libéralisation des services de transport aérien entre les deux pays. Le Canada attend la réponse des États-Unis aux points qu'il a soulevés au sujet de l'accès aux aéroports. Des consultations bilatérales sur les accords de prédéroulement, de même qu'une réunion du groupe de travail sur la facilitation auront lieu à Washington au cours de la semaine du 3 février.

• En janvier, les responsables canadiens, mexicains et américains se sont rencontrés à Washington pour discuter de l'ébauche du texte éventuel d'un Accord de libre-échange nord-américain. Il reste beaucoup de travail à faire pour en arriver à un texte commun et des négociations intensives se poursuivent.

## DANS LE CADRE DE L'ALE

• Le 6 janvier, le ministre du Commerce extérieur, M. Wilson, demandait l'établissement d'un groupe spécial binational en vertu de l'ALE, qui serait chargé d'examiner le traitement des frais d'intérêts non hypothécaires en vertu des règles d'origine de l'ALE. Le Canada conteste une interprétation unilatérale des États-Unis selon laquelle ces frais devraient être exclus du coût direct de la transformation lorsque les règles d'origine de l'ALE exigent le calcul d'un pourcentage de la valeur ajoutée.

• Des modifications apportées aux règles de salubrité entravent les exportations de lait à ultra haute température (UHT) vers Porto Rico. Des consultations bilatérales, demandées par le Canada en vertu de l'ALE, ont eu lieu le 8 janvier.

## ÉNERGIE

• En ce qui concerne le gaz naturel, le Canada et les États-Unis poursuivent leurs discussions au sujet de la décision prise en novembre par la California Public Utilities Commission qui pourrait mettre unilatéralement un terme à certains contrats. Bien que les parties s'entendent sur les objectifs à long terme qui devraient régir les exportations de gaz naturel canadien et sur les rapports commerciaux entre la Californie et les exportateurs canadiens, il reste des questions complexes à régler. L'Office national de l'énergie du Canada a annoncé qu'il procéderait à un examen des licences d'exportation se rapportant aux importations canadiennes de gaz naturel en provenance de Californie.

## QUESTIONS PHYTOSANITAIRES

• Le Canada fait tout son possible pour faire disparaître le virus PVY<sup>n</sup> des pommes de terre pour permettre la reprise des exportations en provenance de l'Ontario et de l'Île-du-Prince-Édouard. La présence du virus ayant été décelée dans deux envois de pommes de terre en provenance de Californie, le Canada a imposé des restrictions aux envois en provenance des États-Unis.

• Suite à une inspection de routine et à la demande du Canada, le département de l'Agriculture des États-Unis a radié la Best Foods Caribbean Inc., une usine de Porto Rico qui expédie des soupes déshydratées au Canada, en raison de l'insalubrité constatée à l'usine.

## A L'ADMINISTRATION

• Dans l'enquête sur les droits compensateurs sur le bois d'œuvre résineux, le département du Commerce a décidé, à la mi-janvier, de ne donner suite qu'à 11 des 334 demandes certifiées d'exclusion soumises par des entreprises canadiennes. L'ambassade a énergiquement protesté contre ce refus arbitraire d'examiner plus à fond les 323 autres demandes légitimes. L'ambassadeur Burney s'est publiquement élevé contre les nombreuses décisions du département du Commerce qui imposent le plus lourd fardeau administratif possible aux défenseurs canadiens. La détermination préliminaire de subvention sera rendue le 24 février. La sélection des membres d'un groupe spécial de règlement des différends est en cours, au sein du GATT, pour entendre la contestation soumise par le Canada en vertu des règles du GATT.

• Le 22 janvier, le département du Commerce amorçait une enquête de droits antidumping contre l'hydroxyde de potassium importé du Canada, du Royaume-Uni et d'Italie. La Commission du commerce international des États-Unis rendra une décision provisoire quant à l'existence d'un préjudice d'ici au 17 février 1992. Si aucun préjudice n'est constaté, l'enquête prendra fin.

• Dans le cas des enquêtes sur les droits antidumping et compensateurs sur le magnésium en provenance du Canada, la décision finale de subventionnement est prévue pour le 12 février. Si on détermine qu'il y a subventionnement, le cas sera soumis à la Commission du commerce international des États-Unis qui devra rendre une décision finale sur le préjudice d'ici la fin mars. La contestation canadienne auprès du GATT se poursuit avec la formation d'un groupe spécial le 27 janvier. Une décision provisoire de dumping du magnésium en provenance du Canada et de la Norvège est aussi attendue d'ici le 12 février.

• Dans son premier énoncé de politique sur les investissements étrangers depuis 1983, le Président Bush a fermement appuyé un régime d'investissements internationaux ouvert et demandé aux nations d'éliminer les entraves à la libre circulation des investissements. Cette déclaration a été faite avant son voyage en Asie au cours duquel la question des obstacles aux investissements était à l'ordre du jour.

• Une entente conclue le 17 janvier avec la Chine signifie que les États-Unis ont réussi à réaliser des progrès au regard de la protection de la propriété intellectuelle avec chacun des trois pays (Chine, Inde et Thaïlande) qui, en avril 1991, faisaient partie, en vertu de l'article 301 du Trade Act, des 'pays étrangers visés en priorité'. Par conséquent, aucune sanction ne sera imposée au cours de l'année contre les pays visés par cette loi. Toutefois, le processus reprend avec la publication, en avril 1992, de la nouvelle liste aux termes de l'article 301.

• Le Président Bush a nommé M. Andrew Card au poste de Secrétaire aux transports. M. Card était l'adjoint de l'ancien secrétaire général de la Présidence, M. John Sununu. M. Card sera remplacé par Henson Moore, ancien Secrétaire adjoint à l'énergie.

• En décembre, le Canada annonçait officiellement qu'il allait verser 35 millions de \$, sur une période de cinq ans, au Fonds multilatéral d'investissement dans le cadre de l'initiative américaine Entreprise pour les Amériques. Au cours de longues négociations,

le Canada a réussi à définir le fonds selon ses priorités en matière de développement. Le Fonds sera administré par la Banque Interaméricaine de développement.

#### **PROMOTION DU COMMERCE**

• Le 20 janvier, le ministre du Commerce extérieur, M. Wilson, annonçait le rétablissement de deux sections importantes du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME), le financement prévu pour ce programme ayant été augmenté de 1,5 million de \$. Un nombre de demandes sans précédent ayant été soumis, tous les fonds du PDME avaient été engagés en novembre 1991, et le programme était temporairement interrompu.

---

#### **Pour de plus amples renseignements...**

**Voici une liste des agents de l'Ambassade qui suivent de près les événements décrits dans le présent document. Le numéro de téléphone principal de l'Ambassade est le (202) 682-1740.**

**ALE et politique commerciale**

**William Dymond, Ministre-conseiller, poste 7334**

**Politique économique**

**Ted Hobson, Ministre-conseiller, poste 7427**

**Développement commercial**

**David Ryan, Ministre-conseiller, poste 7742**

**Congrès**

**Michael Leir, Conseiller, poste 7344**

**Énergie**

**Guy Saint-Jacques ou Margaret Martin,  
Conseillers, postes 7741 ou 7506**

**Environnement**

**Ann Cronin-Cossette, Premier secrétaire,  
poste 7411**



60984 81800